

# SOGE ASSOCIA PREMIERE JOUR (C)

Code ISIN : FR0000021743  
Classification AMF : Monétaire court terme  
Société de Gestion : Société Générale Gestion

SICAV

Eligibilité :  
Compte titres ordinaire

## Orientation de gestion

SICAV investie exclusivement en instruments monétaires émis ou garantis par l'Etat français. Son objectif est d'offrir aux investisseurs une préservation du capital investi et une évolution régulière de la performance en accord avec celle de l'EONIA, diminué des frais courants.

## Commentaire de gestion à fin 01/2015

Le début d'année s'est montré plus chargé qu'attendu autour des annonces des banquiers centraux, notamment la Banque Nationale Suisse (BNS) qui a décidé de ne plus maintenir son taux plancher contre la devise européenne de 1,20 francs suisse pour 1 euro. Avec la même idée, la Banque du Danemark a baissé successivement, trois fois en trois semaines, de 15 point de base son taux de dépôt. Passant de -0.05% à -0.50% à fin janvier et ce dans le but de maintenir l'ancrage de la couronne danoise face à l'euro. Surprenant aussi, la Banque du Canada a baissé son taux directeur de 25bp, à 0.75% afin d'enrayer les répercussions de la baisse des cours du pétrole.

Les banquiers centraux mettent en place un maximum de mesures permettant de lutter contre l'inflation faible ainsi que la volatilité sur le marché des changes, enjeux central de cette année.

Cependant, l'attente se faisait surtout autour de l'annonce d'un assouplissement quantitatif - " Quantitative Easing " - (QE) de la part de la BCE. Le conseil des gouverneurs a annoncé dans un premier temps que le taux auquel seront conduits les prochains T-LTRO sera désormais de 0.05%, soit le taux du MRO -principal taux de refinancement de la BCE.

Le programme d'assouplissement quantitatif de la BCE commencera en mars de cette année et ce jusqu'en septembre 2016, au moins. Le QE sera d'un montant mensuel de 60bnEUR, et portera sur les programmes d'achat d'ABS (ABSPP) et de Covered Bonds (CBPP3) pour un 5-15 bnEUR, et l'achat de 45-55bnEUR de dettes publiques sur le marché secondaire, libellés en euro. La maturité des titres achetée ira du 2Y au 30Y.. Suite au discours de M.Draghi, l'inflation 5Y5Y est remontée à 1.74%, pour clôturer à 1.59% le dernier jour de janvier. Sur le marché monétaire, le fixing Eonia a touché un plus bas sur le mois de janvier à -0.081% pour clôturer le mois en positif à 0,086%. Quant au swap 1y Eonia, reflétant les anticipations du fixing Eonia sur une année, s'établit à -0.09% en fin de mois contre -0.07% en début de période.

Le portefeuille Soge Associa 1ère Jour est investi en titres de l'Etat français ou garanti par celui-ci, soit par le biais de titres vifs (74.62%), soit en pensions livrées assorties d'une option de remboursement à 24 heures (19.48%). Le cash résiduel représente 5.9%. La sensibilité taux (WAM) est de 18 jours.

## Evolution de la performance (base 100) au 18/02/2015 Performances nettes de frais en % au 18/02/2015

Depuis le début de l'année	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,14	-0,16	-0,12	-0,10	-0,01

*performances annualisées*

Les performances passées ne présagent pas les performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

## Indicateur synthétique de risque :

## Autres caractéristiques :

Durée minimum de placement recommandée : supérieure à 1 jour  
Affectation des revenus : Capitalisés  
Devise de référence : EUR  
Indice de référence : 100% EONIA CAPITALISE (BASE 360)

## Chiffres clés au 18/02/2015 :

Valeur liquidative : 3 830,64 EUR  
Périodicité : Quotidienne  
*(sauf en cas de jour férié et/ou en cas de fermeture de la ou des place(s) de cotation comme précisé dans le prospectus complet)*  
Montant total de l'actif de l'OPCVM : 0,00 MN/C

## Frais et modalités de souscription/rachat :

Droits d'entrée : Néant  
Droits de sortie : Néant  
Frais courants : 0.06 % de l'actif net moyen  
Commission de performance\* : N/C  
Minimum première souscription : 15 000,00 EUR  
Centralisation des ordres : 12:00  
Ordre exécuté sur la valeur liquidative de : J

Source des données : Société Générale Gestion

Le DICI ou le prospectus doit obligatoirement être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription, et mis à disposition du public sur simple demande, ainsi que les derniers états financiers disponibles.

\* Commission de performance : Frais prélevés en plus des frais courants lorsque l'OPC réalise une performance supérieure à celle de l'indice de référence. Elle correspond à une proportion de la performance réalisée au-delà de celle de l'indice de référence